

Missions de la Commission Boissons Spiritueuses

Evolutions de la dénomination et missions de la commission Boissons Spiritueuses

Afin de bien distinguer les commissions d'enquête des comités nationaux qui remplissent des missions ponctuelles, des groupes de travail qui traitent pour ces mêmes comités nationaux, de larges sujets sur la longue durée et des commissions nationales qui sont des commissions transversales aux Comités Nationaux effectuant des missions pour le compte du Conseil Permanent, il convient à présent de dénommer cette commission « groupe de travail boissons spiritueuses ». Dans cette perspective, sa lettre de mission a été légèrement retouchée, afin qu'elle fonctionne comme un groupe de travail, tel que défini à l'article 6 du règlement des instances de l'INAO.

Le groupe de travail étudie une demande de révision d'un cahier des charges ou une demande de reconnaissance après l'ouverture de l'instruction par la Commission Permanente et le fait en lien avec la commission d'enquête désignée par la Commission permanente.

Missions et Composition de la commission filière rhums

La production de rhums traditionnels est une production soumise à des spécificités liées au contexte tropical de production, à un statut fiscal particulier et aux contraintes réglementaires des collectivités ultra-marines.

Depuis 2015 et la reconnaissance en IG des 6 IG de rhums traditionnels qui se sont ajoutées à l'AOC Martinique, cette filière représente la deuxième filière française d'IG de boissons spiritueuses, en volume comme en valeur après les eaux de vie de vin.

Comme il n'existe pas de Comité Régional dans les régions ultra-marines, il a été décidé, suite à une demande des ODG, de créer une commission filière afin de renforcer la prise en compte des spécificités des IG et AOC de rhum par le Comité National et d'améliorer l'application des décisions du Comité National dans les territoires ultra-marins où elles sont produites.

Cette commission qui travaille auprès de la Commission Nationale Boissons Spiritueuses a pour mission de donner son avis sur l'ensemble des dossiers spécifiques à cette catégorie de produits, et plus particulièrement de :

- proposer les principes d'examen de reconnaissance en AO/IG Rhum,
- préciser les orientations générales des cahiers des charges et de leur évolution, dans le respect des procédures européennes d'enregistrement,
- participer à l'instruction de chaque demande de reconnaissance ou de modification des cahiers des charges, après que le Comité National ou sa Commission Permanente aura jugé de sa recevabilité et après délégation de la Commission Boissons Spiritueuses. Pour ces missions la commission peut nommer en son sein des sous-groupes de travail.

Le fonctionnement de cette commission est inscrit dans le projet de la lettre de mission jointe en annexe.

La Commission est composée de 5 représentants des ODG et 3 membres du Comité National de l'INAO, membres de la Commission Nationale Boissons spiritueuses. Sont également conviés aux réunions de la Commission « filière rhum » les représentants des administrations (DGCCRF, DGDDI, DGPE) et les responsables ou leurs représentants des interprofessions.

Représentants des ODG :

IG rhum de la Baie du Galion : M. Raymond SERALINE

IG rhum de la Guadeloupe : M. Michel CLAVERIE

IG rhum de la Guyane : M. Ernest PREVOT

IG rhum de La Réunion : Mme Anne JASSEN

A.O.C. rhum de la Martinique : M. Jean-Claude BENOIT

Représentants du Comité National de l'INAO, membres de la Commission Nationale Boissons spiritueuses

- Mme ou M.
- Mme ou M.
- Mme ou M.

CONCLUSION

La Commission Nationale Boissons Spiritueuses est invitée à se prononcer sur le projet de lettre de mission et à proposer ses représentants au sein de la commission filière Rhum.

Annexe

- projet de lettre de mission commission filière rhum
- projet de lettre de mission du groupe de travail Boissons spiritueuses
- Règlement intérieur des instances de l'INAO